

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Prérequis entre cours	5
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
- Conditions d'admission	6
- Pédagogie	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Formations ultérieures accessibles	7
- Gestion et contacts	7
- Infos pratiques	7

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'accès en sciences politiques vous offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements des disciplines constitutives des sciences politiques ;
- un accès direct au master en sciences politiques.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements des sciences politiques, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès direct au master en sciences politiques, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès en sciences politiques.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par les sciences politiques, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) qui constituent les prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en sciences politiques.
2. S'approprier et maîtriser les fondements de la démarche de recherche scientifique (méthodologie de recherche) spécifique aux sciences politiques, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en sciences politiques.
3. Faire preuve d'une capacité d'un mode de raisonnement spécifique aux sciences politiques avec rigueur.
4. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre une problématique des sciences politiques, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
5. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux sciences économiques

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

La mineure totalise 30 crédits qui se répartissent en 15 crédits en deuxième bloc annuel et 15 crédits en troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Bloc
annuel

2 3

⊗ Pour les bacheliers en Sociologie et anthropologie (30 crédits)

● LPOLS1212	Régimes politiques contemporains	Lieven De Winter	30h	5 Crédits	2q	x	x
● LPOLS1223	Action publique	David Aubin, Christian de Visscher, Christian de Visscher (supplée David Aubin)	45h	5 Crédits	1q	x	x
● LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	30h+15h	5 Crédits	1q	x	x
● LPOLS1320	Introduction aux relations internationales : théories et systèmes - Partie I	Michel Liegeois	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x
● LPOLS1330	Comparative approach to national and international democratic challenges	Min Reuchamps	15h	5 Crédits	2q	x	x

○ Un cours au choix

parmi :

⊗ LPOLS1311	Droit international public	Yves Lejeune	45h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Christian de Visscher (coord.), Lieven De Winter, Benoît Rihoux	37.5h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael, Lisa Isnard	40h	5 Crédits	1q	x	x

⊗ Pour les bacheliers en Sciences humaines et sociales (HUSO) (30 crédits)

○ LPOLS1212	Régimes politiques contemporains	Lieven De Winter	30h	5 Crédits	2q	X	X
○ LPOLS1223	Action publique	David Aubin, Christian de Visscher, Christian de Visscher (supplémente David Aubin)	45h	5 Crédits	1q	X	X
○ LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	30h+15h	5 Crédits	1q	X	X
○ LPOLS1320	Introduction aux relations internationales : théories et systèmes - Partie I	Michel Liegeois	30h+15h	5 Crédits	2q	X	X
○ LPOLS1330	Comparative approach to national and international democratic challenges	Min Reuchamps	15h	5 Crédits	2q	X	X

○ Un cours au choix

parmi:

⊗ LPOLS1311	Droit international public	Yves Lejeune	45h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LSPED1214	Enjeux et défis démographiques du 21 ^{ème} siècle	Philippe Bocquier, Catherine Gourbin	30h	5 Crédits	1q	X	X

⊗ Pour les bacheliers autres que SOCA et HUSO (30 crédits)

○ LESPO1114	Sciences politiques <i>Les DROIT12BA suivent au Q1 avec M. Reuchamps</i>	Pierre Baudewyns, Min Reuchamps	30h	5 Crédits	1 ou 2q	X	X
○ LPOLS1330	Comparative approach to national and international democratic challenges	Min Reuchamps	15h	5 Crédits	2q	X	X

○ Un cours au choix

parmi:

⊗ LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	30h+15h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LPOLS1320	Introduction aux relations internationales : théories et systèmes - Partie I	Michel Liegeois	30h+15h	5 Crédits	2q	X	X

○ Un cours au choix

parmi:

⊗ LPOLS1223	Action publique	David Aubin, Christian de Visscher, Christian de Visscher (supplémente David Aubin)	45h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael, Lisa Isnard	40h	5 Crédits	1q	X	X

○ A choisir

Minimum 10 crédits parmi

⊗ LPOLS1121	Sociologie du comportement politique	Benoît Rihoux	22.5h	4 Crédits	2q	X	X
⊗ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Christian de Visscher (coord.), Lieven De Winter, Benoît Rihoux	37.5h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LPOLS1212	Régimes politiques contemporains	Lieven De Winter	30h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales <i>Attention : ce cours ne peut être pris seul. L'étudiant devra compléter obligatoirement son programme par l'ajout de LPOLS1221 ou de LCOPS1212.</i>	Nathalie Burnay	20h	2 Crédits	1q	X	X

⊗ Un parmi

⊗ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Jacques Marquet	25h+20h	4 Crédits	1q	X	X
-------------	-----------------------------------	-----------------	---------	-----------	----	---	---

⌘ LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives	Mathieu Berger	25h+20h	4 Crédits	2q	x	x
-------------	--	----------------	---------	-----------	----	---	---

Prérequis entre cours

Un document [prerequis-2015-min-lspol100i.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en philosophie [prog-2015-filo1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2015-roge1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2015-soca1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2015-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2015-rom1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2015-germ1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2015-arkø1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2015-reli1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2015-sbim1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2015-edph1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2015-farm1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2015-clas1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2015-hori1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2015-ecge1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2015-huso1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2015-hist1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2015-math1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2015-lafr1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2015-droi1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les étudiants inscrits à un programme de bachelier sont admis à la formation, pour autant que leur cursus principal le permette.

Pour plus de détails, consulter ici le tableau récapitulatif présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès: www.uclouvain.be/programme-mineures.html

PÉDAGOGIE

Les méthodes pédagogiques sont variées : cours magistraux, pédagogie active, travaux personnels ou en groupe. Les cours magistraux visent à transmettre une matière tandis que les séminaires et travaux pratiques requièrent une participation active de l'étudiant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Programmes accessibles	Conditions d'accès
<ul style="list-style-type: none"> • Master en sciences politiques (orientation générale ou orientation relations internationales) • Master en administration publique 	<p>Accès direct avec la mineure à condition d'avoir suivi les cours de méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPOLS1235 Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales (2 crédits) • et LPOLS1221 Analyse des données quantitatives (4 crédits) ou LCOPS1212 Collecte et analyse des données qualitatives (4 crédits)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entite de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Benoît Rihoux](#)

Personnes de contact

Personne de contact : [Chantal Herman](#)

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique : B. Rihoux

Personne de contact : Ch. Herman (POLS) chantal.herman@uclouvain.be

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième année avant de s'inscrire à une option.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription à la deuxième année du programme de bachelier disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter le conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<https://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel du programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de ses deuxième et troisième blocs annuels en tenant compte des horaires de la mineure.

En cas de conflit horaire plusieurs solutions sont envisageables :

- Reporter des cours en BAC3

En cas de conflit en BAC2 (entre un cours de la majeure et un cours de la mineure), l'étudiant peut demander via requête au conseiller aux études, à reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré requis voir FAQ7). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

- Anticiper des cours de BAC3

Si, en préparant son horaire étalé sur les deux derniers bloc annuel de baccalauréat, l'étudiant de BAC2 se rend compte qu'il aura un conflit en BAC3 (cours de la majeure et cours de l'option), il peut demander à anticiper un des deux cours en BAC2. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure. L'étudiant doit demander l'accord de sa conseillère aux études pour ses anticipations de cours au bloc annuel précédent au moyen du formulaire de requête.

- Assumer le conflit

L'étudiant peut, dans certains cas, bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et, du coup, sa présence à ce cours n'est plus indispensable. Pour pouvoir bénéficier de ces dispositions particulières, l'étudiant doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant concerné. Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans le descriptif des cours repris sur le programme d'études (en cliquant sur le code du cours).

- Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit

Les informations concernant les équivalences de cours sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé.

L'étudiant doit demander, via le formulaire de requête, l'accord de sa conseillère aux études pour pouvoir remplacer un cours de son programme par un cours équivalent.

Personnes de contact :

Conseillère aux études : Cécile Delannay cecile.delannay@uclouvain.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, frederique.rotsaert@uclouvain.be tel. : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site web : <https://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>